



# Régusse

## en Provence

Bulletin municipal • 2024



# SOMMAIRE

L'ÉDITO.....	3
ÉTAT CIVIL.....	5
CULTURE ET PATRIMOINE.....	6
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	8
ENFANCE - JEUNESSE ET SPORT.....	10
CADRE DE VIE, ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS.....	12

TRAVAUX ET VOIRIES.....	16
SÉCURITÉ.....	18
LE PROJET PISCINE.....	19
AGENDA.....	20
LE CCAS.....	22
TRIBUNE.....	23

## NUMÉROS UTILES

Urgence.....	112
Pompiers.....	18
SAMU.....	15
Gendarmerie.....	17
GENDARMERIE AUPS.....	04-98-10-21-95
Accueil : Mardi, Jeudi & Samedi	

<b>POLICE MUNICIPALE</b> .....	04-12-05-27-70
Véronique MICHELET.....	06-65-70-41-39
Rémi FLANDIN.....	06-20-42-78-43
(Garde champêtre)	

<b>MÉDECINS</b>	
Alain FREUDO.....	04-94-70-16-25
.....	06-07-05-37-52
Rick ANDRAOS.....	04-94-70-77-07

<b>INFIRMIERS (ÈRES)</b>	
Corinne AUFFREDOU.....	06-21-70-86-62
Drisse BENDAIF.....	06-69-68-50-29
Amandine BOIVIN.....	06-21-70-86-62
Pierre MANCHON.....	06-10-77-25-70
Stéphanie MIALANE.....	06-81-47-03-00
Thomas SORIA.....	06-69-68-50-29

<b>KINÉSITHÉRAPEUTE</b>	
Audrey HANNEQUIN.....	04-83-11-42-88

<b>OSTÉOPATHES</b>	
Baptiste BACCI.....	06-49-01-93-43
Élodie BAUMEL.....	06-02-10-70-70

<b>HYPNOTHÉRAPEUTE</b>	
Nicolas GOLSTRICH.....	06-29-94-19-23
<b>Pharmacie des moulins</b> .....	04-94-76-24-66
Du lundi au vendredi :	
9h00 - 12h30/15h00-19h00	
Le samedi : 9h00 - 12h30	

<b>TAXI</b>	
Véronique et Philippe.....	06-15-53-61-70
Taxi templiers Régusse.....	07-78-70-56-20
<b>Informations Tourisme</b> .....	04-94-70-19-01
<b>Bibliothèque Municipale</b> .....	04-94-70-94-68

École élémentaire.....	04-94-60-15-37
École maternelle.....	04-94-67-79-68
Cantine scolaire.....	04-94-85-14-95
Crèche.....	04-94-70-83-52

Camping de Régusse.....	04-94-70-17-95
Déchetterie.....	06-67-06-75-40
La Poste.....	04-94-70-16-35

Centre Antipoison.....	04-91-75-25-25
Centre hospitalier De Draguignan.....	04-94-60-50-00
Enfance en danger.....	119
Personnes déficientes Auditives.....	114
Alerte attentat - Alerte enlèvement.....	197



### MAIRIE DE RÉGUSSE

Cours Alexandre Gariel

83630 Régusse

Tél. : 04 94 70 16 23

Site : <https://mairie-regusse83.fr>

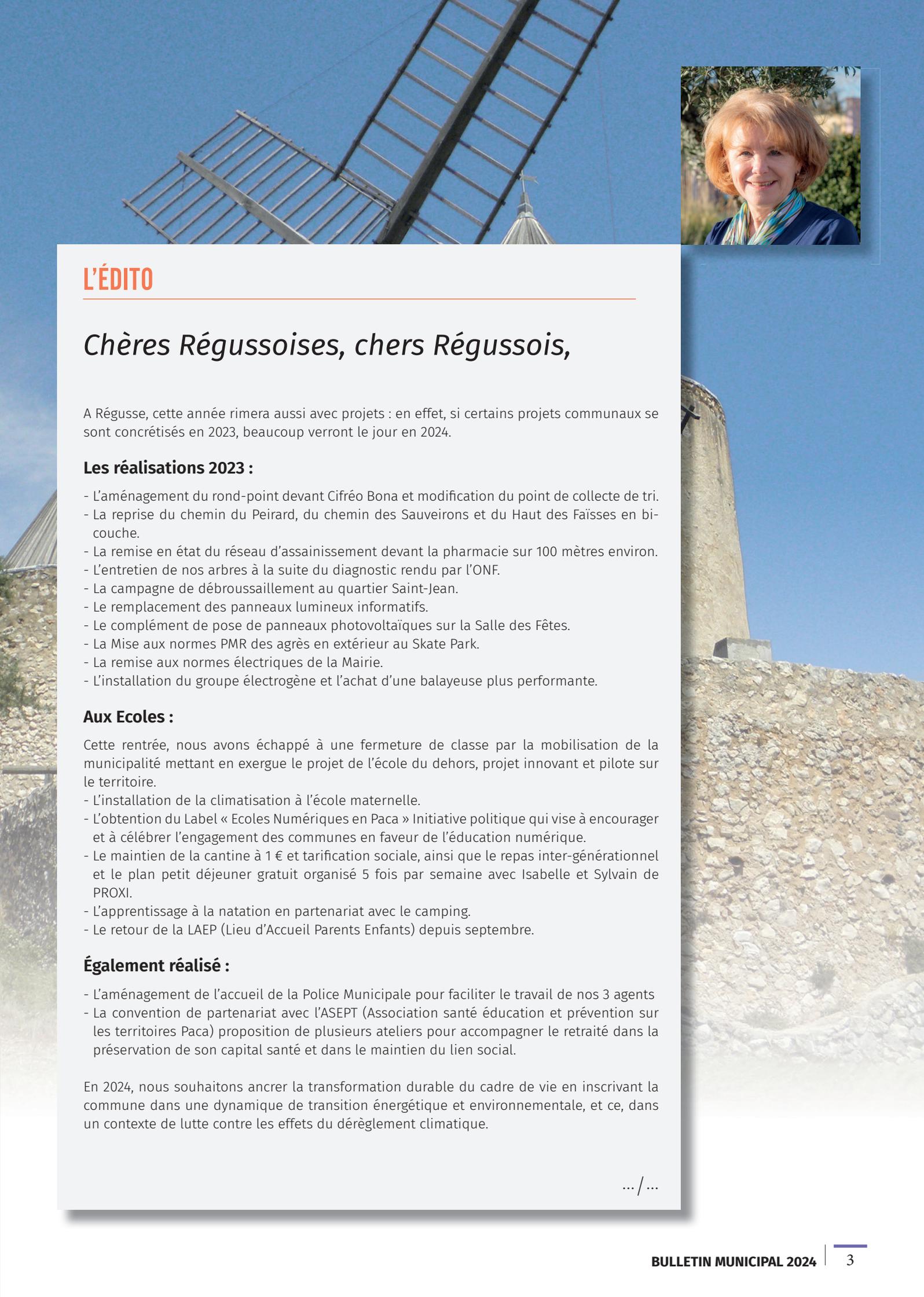
Retrouvez toute l'information en temps réel sur notre borne interactive devant la mairie ou sur le site : <https://regusse.hallmycity.fr>

Directrice de la publication : Mme Renée Jeanneret

Imprimeur : Exaprint

Rédaction : Bibliothèque et mairie

Photos : Mairie de Régusse, CCLGV, Régusse tourisme



## L'ÉDITO

# Chères Régussoises, chers Régussois,

A Régusse, cette année rimera aussi avec projets : en effet, si certains projets communaux se sont concrétisés en 2023, beaucoup verront le jour en 2024.

### Les réalisations 2023 :

- L'aménagement du rond-point devant Cifréo Bona et modification du point de collecte de tri.
- La reprise du chemin du Peirard, du chemin des Sauveirons et du Haut des Faïsses en bicouche.
- La remise en état du réseau d'assainissement devant la pharmacie sur 100 mètres environ.
- L'entretien de nos arbres à la suite du diagnostic rendu par l'ONF.
- La campagne de débroussaillage au quartier Saint-Jean.
- Le remplacement des panneaux lumineux informatiques.
- Le complément de pose de panneaux photovoltaïques sur la Salle des Fêtes.
- La Mise aux normes PMR des agrès en extérieur au Skate Park.
- La remise aux normes électriques de la Mairie.
- L'installation du groupe électrogène et l'achat d'une balayeuse plus performante.

### Aux Ecoles :

Cette rentrée, nous avons échappé à une fermeture de classe par la mobilisation de la municipalité mettant en exergue le projet de l'école du dehors, projet innovant et pilote sur le territoire.

- L'installation de la climatisation à l'école maternelle.
- L'obtention du Label « Ecoles Numériques en Paca » Initiative politique qui vise à encourager et à célébrer l'engagement des communes en faveur de l'éducation numérique.
- Le maintien de la cantine à 1 € et tarification sociale, ainsi que le repas inter-générationnel et le plan petit déjeuner gratuit organisé 5 fois par semaine avec Isabelle et Sylvain de PROXI.
- L'apprentissage à la natation en partenariat avec le camping.
- Le retour de la LAEP (Lieu d'Accueil Parents Enfants) depuis septembre.

### Également réalisé :

- L'aménagement de l'accueil de la Police Municipale pour faciliter le travail de nos 3 agents
- La convention de partenariat avec l'ASEPT (Association santé éducation et prévention sur les territoires Paca) proposition de plusieurs ateliers pour accompagner le retraité dans la préservation de son capital santé et dans le maintien du lien social.

En 2024, nous souhaitons ancrer la transformation durable du cadre de vie en inscrivant la commune dans une dynamique de transition énergétique et environnementale, et ce, dans un contexte de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

.../...

### Plusieurs réalisations s'inscrivent ainsi dans cet objectif :

- L'installation d'ombrières sur le parking des écoles avec des panneaux photovoltaïques, qui viendront alimenter en énergie la future piscine ainsi que des bornes de recharges électriques pour les voitures.
- L'installation des panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux.
- La rénovation des logements communaux, qui répondront aux normes des bâtiments éco-responsables.
- La fin du chantier démarré en décembre concernant le changement des menuiseries de l'école primaire, ce qui permettra une isolation efficace et durable.
- La généralisation des éclairages publics à LED, technologie moins énergivore.

### Dans le domaine des solidarités :

- La commune proposera aux Régussois, une nouvelle Mutuelle Communale sociale et solidaire pour bénéficier de tarifs plus avantageux face à la hausse record des cotisations en 2024.
- La « ruche aux idées », lieu d'échange intergénérationnel mobile et itinérant, sera présent tous les lundis à 14H 30 à la salle des fêtes pour des rencontres entre Régussois autour d'animations diverses.
- La pérennisation des Ateliers en partenariat avec l'ASEPT (Association santé éducation et prévention sur les territoires PACA).
- Les familles de l'école continueront de bénéficier du programme « Cantine à 1 € » selon la tarification sociale, et de la reconduction du Plan petit déjeuner gratuit sur l'année scolaire en cours.

Au niveau de la transition numérique, la finalisation du déploiement de la fibre sur la commune permettra d'améliorer qualité de service.

### La commune réalisera aussi de nombreux travaux, comme :

- Le vaste chantier de restructuration des réseaux d'eau potable quartier St Jean.
- La mise en sécurité du quartier Peirard pour canaliser les eaux de pluie.

Nous avons des dossiers à forts enjeux pour l'avenir de la commune pour lesquels nous sommes mobilisés depuis le début de notre mandature et qui se concrétisent. Entre autres :

- Le PLU qui malgré les difficultés et la succession des différentes lois (loi Montagne), et plus spécifiquement la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 avec la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette qui nécessite de prendre en compte la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols).
- La rénovation de la piscine, dont les travaux débuteront en mai 2024 (Détails dans ce bulletin).

J'aurai en 2024 la même énergie et détermination pour faire avancer les dossiers stratégiques pour notre commune tel que le Plan Local d'Urbanisme et autres dossiers structurants. Nous pourrions nous contenter de gérer la commune sans prendre de responsabilités, dans une routine confortable, mais ce n'est pas notre vision des choses.

Nous souhaitons agir ensemble, pour demain.

Alors, non seulement il y a un capitaine à bord mais aussi un équipage resserré qui travaillent dans le même sens pour le bien du village sans se préoccuper des esprits chagrins et de ceux qui à demi-mot sont déjà sur la ligne de départ des futures élections municipales !

Tous les services sont mobilisés pour garantir un service public efficient et entretenir la commune.

En cette nouvelle année, je souhaite réaffirmer l'engagement de mon équipe auprès de chacun et chacune d'entre vous.

### Belle année 2024

Renée Jeanneret votre Maire



## NAISSANCES

*Bienvenue à nos nouveaux pitchouns !*

- 26/01 **RICCHIUTI** Lenzo
- 07/02 **WILLEMS** Lyra
- 28/03 **NIELLI** Éloïse, Arnolde, Élisabeth, Yolaine
- 14/04 **SPRIET** Augustine, Pauline, Jeanne
- 23/06 **FONDÈRE** Keyla, Chloé
- 24/06 **PAUMIER LANGLER** Logan
- 07/09 **DORE** Zoé, Giuliana, Elza, Alya

*Félicitations aux nouveaux mariés !*

- 07/02 **SANCHEZ** Alain / **FINEL** Claudine
- 19/05 **BRIHAYE** Alexandre / **VAN DYCK** Lara
- 17/06 **VIALE** Richard / **SCIPION** Cora
- 01/07 **PIRES** Michel / **BONIFACINO** Sandrine
- 23/09 **MATHEW** Alfonso / **NAUTON** Martine
- 23/09 **BALLION** Thomas / **BROUILLET** Alexandra
- 07/10 **ROCH** Joël / **DEMEDY** Valérie
- 03/12 **FARGEOT** Jean-Jacques / **BLANDIN** Aurore

## MARIAGES

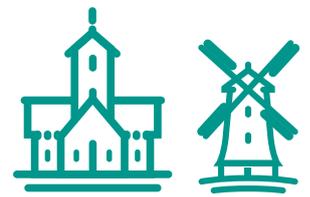
*Ils nous ont quittés ...*

- 02/06 **MAHULOT** Yvonne ép. **CHAUVET**
- 04/06 **MIQUEL** Jean-claude
- 07/06 **BARATTINI** Marc
- 10/07 **LECOCQ** Marie-Thérèse ép. **BREL**
- 17/07 **RAMONDA** Sébastien
- 22/07 **MAREUIL** Renée ép. **LE QUEC**
- 01/08 **DELIGNY** Philippe
- 14/08 **SISCO** René
- 20/09 **ORSINI** Jean
- 28/09 **FLAHAUT** Éric
- 16/10 **ARIZZI** Pierre
- 10/11 **SEILER** Francine ép. **MALOTAUX**
- 19/12 **LÉPINEAU** Arlette
- 20/12 **HUGGLER** Anita ép. **SIMONIN**
- 30/12 **AOUDI** Jeannette ép. **AYDAOUI**

## DÉCÈS



- 12/01 **DAUPHIN** Henri
- 25/01 **LAVERGE** Eliane ép. **VOYER**
- 10/03 **DIJOUX** Patrick
- 16/05 **KOZAN** Annick ép. **GUIN**
- 26/04 **BOCKENMEYER** Michel



# LA FONDATION DU PATRIMOINE

La commune de Régusse a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine concernant la réhabilitation des remparts (le projet dans son ensemble prévoit la restauration du chemin de ronde et l' utilisation culturelle et commerciale des bâtiments appartenant à la municipalité).

Pour des raisons financières, nous sollicitons uniquement vos dons pour la première partie des travaux, soit les remparts .

- Les donateurs bénéficient d'une réduction :
  - de l'impôt sur le revenu des personnes physiques
  - de l'impôt sur la fortune immobilière
  - de l'impôt sur les sociétés

Une raison de plus pour chacun de s'engager.

Dans le premier et le second cas, il suffira de remplir le bulletin de don disponible en mairie où auprès de l' APVVL, et de l' envoyer à la Fondation du Patrimoine.

Toutes les coordonnées sont disponibles sur le document joint .

Pour les entreprises et sociétés, une convention sera signée sur Rendez-vous.

A. Duriez

**FONDATION DU PATRIMOINE**  
Aidez-nous à restaurer  
**Les remparts de Régusse Var (83)**

Faites un don !  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

**Sauvons les remparts de Régusse**

**Bulletin de don**

**La Fondation du Patrimoine**

**Je donne!** Pour la restauration des Remparts de Régusse

# À LA DÉCOUVERTE DES ORATOIRES AVEC L'APPLICATION BALUDIK



« Découvrir. Se promener. S'émerveiller »

Téléchargez gratuitement l'application Baludik et profitez d'une balade à vélo pour découvrir les 10 oratoires de la commune. Ces petits édifices datant du XIX<sup>ème</sup> siècle (mais à l'origine parfois plus ancienne) sont voués au culte d'un saint représenté par une statuette, une simple plaque à son image ou bien encore une croix. Ils prenaient place à l'entrée du village ou à proximité des terres cultivées auxquelles ils apportaient leur protection divine.

**baludik**

**— RÉGUSSE —**

Envie de découvrir le village par vous-même ? C'est possible avec votre portable !

1. Téléchargez l'application BALUDIK
2. Scannez le QR CODE du parcours que vous souhaitez effectuer

**A la découverte des oratoires**

**Une balade à vélo**  
À travers les chemins de campagne pour découvrir les terres de Régusse

**A la recherche des 10 oratoires**  
Parcours d'environ 12 km

Lancez-vous !



## REGARD SUR LA VIE DU VILLAGE PAR NICOLE SAPPE

### LA VIE DANS LA COMMUNE AVANT L'AN 2000

Vers les années 50, les habitants se retrouvaient et passaient un moment ensemble dans une salle des fêtes privée nommée « Le Casino », située sur le Cours Gariel. Dans cette salle, les Régussois qui avaient fondé le club « L'abeille » y donnaient des représentations de théâtre, chants... Dans les années 70, cette salle fut vendue et le nouveau propriétaire y créa une conserverie « Lou Gavoua » au rez-de-chaussée et des appartements à l'étage. Il n'y eut plus de salle des fêtes jusqu'à la construction de la piscine en 1972.

Avant l'an 2000, la commune nous est décrite comme chaleureuse et conviviale. L'ambiance du village était familiale, tout le monde se connaissait et se côtoyait. Le Café du cours et « le cercle de l'avenir » étaient des lieux où l'on se réunissait et passait du temps ensemble.

Au Cercle de l'avenir, les anciens racontaient des histoires aux jeunes, jouaient aux cartes, discutaient et le cinéma ambulante passait régulièrement.

La nouvelle année commençait par la galette des rois et le mousseux offerts par la patronne du café du Cours, le samedi suivant, ceux qui avaient eu le santon et la fève offraient à leur tour la galette et le mousseux... Pour la Chandeleur, les Régussois venaient déguster les crêpes et passer un moment convivial.

Dès les beaux jours, le soir après le souper, les villageois se retrouvaient sur le Cours pour discuter, jouer aux boules, parfois jusqu'à 1 h du matin.

### LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Dès l'âge de 14 ans, les jeunes étaient d'office membres du comité des fêtes, pour aider les adultes. Les membres du comité qui organisaient la fête de la Saint Jean, du 24 juin, passaient dans chaque maison avant la fête pour récolter de l'argent. C'est avec cet argent et l'aide financière du bar qu'ils pouvaient payer l'orchestre et les prix des concours de boules.

Avant la fête, les jeunes du village décoraient le podium accolé au poids public et la piste de bal avec du feuillage vert et du genêt : ils faisaient « la salle verte ». La fête durait trois jours avec orchestre. Sur le Cours étaient installés de nombreuses baraques foraines et manèges.

Le samedi après-midi avait lieu la procession. Des Régussois transportaient Saint Laurent jusqu'à la chapelle de Saint-Jean où avait lieu une cérémonie religieuse. Durant la procession, les villageois suivaient en chantant (chants religieux, chants provençaux).

Le dimanche après-midi, il y avait de nombreux jeux pour les enfants et les dames.

Un concours mixte, deux concours de pétanque, un concours à la longue, un concours à la mêlée, étaient organisés durant la fête (à cette époque la plupart des femmes jouaient aux boules).

La fête de la Saint Jean se terminait par l'aioli qui réunissait une grande partie du village. A partir de 1987, le club de football fut créé et les dirigeants organisèrent les vendredis soir avant la fête, une soirée brochette : chacun faisait cuire ses brochettes sur les barbecues allumés sur le jeu de boules ; cela favorisait les échanges entre les villageois.

A partir des années 1980, de nouveaux Régussois s'installèrent dans le village et s'intégrèrent aussitôt. Dans la salle des fêtes de la piscine (1973) de nombreux spectacles furent organisés avec les enfants guidés par des parents volontaires et des villageois bénévoles : spectacles de la fête des mères, spectacles de Noël. Tous les spectacles étaient costumés (costumes créés par des bénévoles). En 1989, pour fêter le bicentenaire, un très grand spectacle fut organisé. A partir de 1987, dans cette même salle étaient organisés en soirée - par le club de foot et le comité des fêtes - des soirées repas (choucroutes, couscous, spaghettis...), réveillon du jour de l'an, bals pour jeunes et moins jeunes, à l'automne, de nombreux lotos furent organisés par toutes les associations.

En 2000, la salle des fêtes de la piscine et le snack furent réunis pour donner naissance à la salle des fêtes actuelle.

*Propos recueillis par Laura Licatesi*



### HOMMAGE À NICOLE SAPPE

Arrivée à Régusse en 1965 pour remplacement à l'école du village, puis mariée à Claude Sappe, Nicole a été directrice de l'école communale de Sillans pendant 25 ans, puis a été nommée Directrice de l'école de Régusse en 1992 jusqu'en 1999 départ à la retraite.

Très active au CCAS depuis 2014 et à la bibliothèque ou depuis un an elle organisait régulièrement des défis orthographiques et la nuit de la lecture.

Nicole nous laisse son regard sur la vie du village.



# Un village entretenu et respectueux de l'environnement.

## Journée de ramassage des déchets :

Une journée de ramassage des déchets a été organisée le 23 septembre dernier sous l'égide de la mairie, du «World clean up day» et de la CCLGV.

**Nous avons récolté 86 kg de déchets** qui seront recyclés.

## Attention compostage obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, **le tri des bio-déchets sera généralisé** et concernera tous les professionnels et les particuliers.

## Qu'est-ce qu'un bio-déchet ?

**L'article L.541-1-1 du code de l'environnement définit les bio-déchets comme :** « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. »

## En pratique, quels sont les bio-déchets à traiter ?

- **Les déchets verts :** tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.
- **Les Déchets alimentaires :** restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

## Pourquoi et comment engager le tri à la source des bio-déchets ?

À ce jour, les bio-déchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, les trier présente de nombreux bénéfices.

- **Réduire** le bilan carbone du secteur des déchets à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets.
- **Produire** du biogaz qui peut être soit destiné à un usage local, soit réinjecté dans le réseau de gaz naturel.
- **Fournir** les agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts en engrais organiques et ainsi améliorer la qualité agronomique des sols.

## Quels moyens mis à la disposition des Régussois pour trier leurs bio-déchets ?

- **Pour les occupants de maisons individuelles avec jardin**, la CCLGV peut leur fournir des composteurs individuels au prix de 10 € pièce. Des distributions de composteurs individuels seront organisées régulièrement mais les Régussois peuvent aussi passer commande à la CCLGV : <https://urlz.fr-1YuE>
- **Pour les Régussois qui n'ont pas de jardin**, un point de compost est déjà en place avenue des Genévriers, et 2 nouveaux points de compost collectif seront implantés dans le village, l'un à proximité des remparts et l'autre dans le parking à côté du boulodrome.

(A NOTER : dans les composteurs collectifs, il n'est pas recommandé de déposer des produits d'origine animale.)

Une réunion publique sur le compostage et le tri a été organisée le 12 janvier dernier à Régusse. Merci aux nombreux participants, à Cristelle Duchemin (ambassadrice du tri à la CCLGV) qui l'a animée, et à Danielle Staes et Alain Brossard, investis dans la diminution de nos déchets ménagers.

### JOURNÉE RAMASSAGE



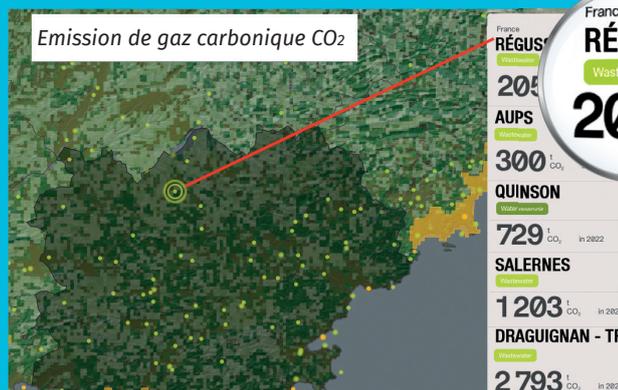
### COMPOSTAGE



### RÉUNION COMPOSTAGE



## POUR ALLER PLUS LOIN



Source : <https://climatetrace.org/explore/co2e100-2022-europe>

## ÉMISSION DE GAZ CARBONIQUE CO<sub>2</sub>

Climate TRACE fournit des données gratuites concernant les émissions de gaz à effet de serre en particulier le gaz carbonique.

Climate TRACE combine les données satellitaires et la télédétection avec l'intelligence artificielle pour identifier les activités d'émission.

Exemples : à Régusse et environ, dans le Var en 2022. Pour le Var les émissions sont très faibles en milieu rural comme le Haut-Var et bien plus fortes sur le littoral varois et au niveau de Toulon Provence Métropole.

## APPLICATION MON EAU : UNE PREMIÈRE EN FRANCE



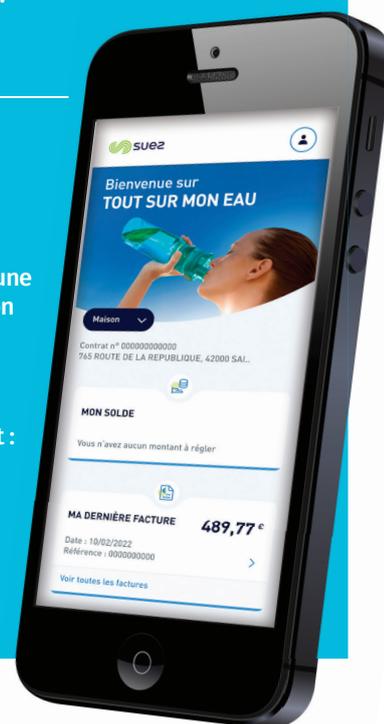
Antoine de Saint-Exupéry résume en une phrase l'essence même de l'eau : "Tu n'es pas nécessaire à la vie : Tu es la vie".

Une application gratuite à destination du grand public pour centraliser des données existantes sur une application unique, afin de connaître la qualité de l'eau sur tout le territoire, aussi facilement que l'on consulte une application météo.

### Comment fonctionne cette application ?

L'application Mon Eau réunit des données issues de sources fiables et mises à jour quotidiennement : Data Gouv pour la qualité, le prix de l'eau et les points d'accès et l'Agence Européenne pour l'environnement et les baignades surveillées. Grâce à la géolocalisation, chacun peut connaître rapidement la qualité de son eau du robinet, mais aussi les points d'accès à l'eau potable tels que les fontaines publiques et les lieux de baignades surveillée à proximité. Une démarche pour remettre l'eau au cœur du notre quotidien et sensibiliser chacun à la nécessité de mieux la connaître pour mieux la protéger.

Source : Suez



## DÉBROUSSAILLEMENT

Notre commune étant située en zone forestière, nous sommes nombreux à être concernés par le débroussaillage, qui est en enjeu de sécurité publique.

(Rappel : sont soumis à débroussaillage, en zone urbaine, (c'est-à-dire proche du village,) tout terrain bâti ou non bâti, situé à moins de 200 mètres de forêts ou de garrigues, et en zone naturelle, toute construction située à moins de 200 mètres de forêts ou de garrigues. Dans ce dernier cas, les propriétaires ou occupants de ces constructions doivent débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour desdites constructions, y compris sur les fonds voisins si ces derniers ne sont pas bâtis.)

Même si c'est un travail de longue haleine, de plus en plus de Régussois sont conscients de la nécessité de protéger leurs maisons et effectuent leurs travaux de débroussaillage.

Une réunion publique sur ce thème s'est tenue le 7 avril 2023 dernier sous l'égide de la COFOR (association des communes forestières) afin d'informer les Régussois et de répondre à leurs questions. Les fiches explicatives sur le débroussaillage sont disponibles en mairie.

Cette année, la préfecture a mandaté l'ONF (Office National des Forêts) pour effectuer des contrôles sur le débroussaillage dans les communes forestières, et ces contrôles s'effectueront à Régusse au mois de mars 2024.





# Comment vont les affaires scolaires ?

Régusse est un village où le « bien grandir » est une priorité. Permettre aux élèves, aux jeunes et à l'ensemble de la communauté éducative de travailler ensemble est essentiel.

Les élèves ont pu faire plusieurs sorties dont le MUCEM à Marseille, la grotte Cosquer, le musée à Salagon, l'abbaye du Thoronet...

Le **carnaval des écoles** s'est déroulé dans la joie avec le défilé des deux écoles, ensemble dans la bonne humeur des petits et plus grands enfants des écoles. Une chasse aux œufs a été organisée pour les élèves de maternelle dans le parc enfants.

Comme l'année passée, les classes de CE1 et CM1 ont fait le **cycle natation**, accueillis à nouveau par la société HOMAIR. Nous remercions le directeur du camping des Lacs du Verdon pour sa gentillesse.

La commune a conventionné avec le Syndicat des transports du Haut Var afin de permettre aux enfants des écoles d'accéder à des sorties scolaires et extra scolaires.

Les élèves de CM2 qui sont passés en 6<sup>ème</sup> au collège ont pu faire la **journée d'intégration et de découverte**. Lors de la cérémonie organisée en leur honneur, ils ont reçu une boîte cadeau comme l'année précédente pour leur nouvelle année en tant que futur collégien.

La fin de l'année a été clôturée avec la **kermesse** organisée par l'APE (l'Association des Parents d'élèves), nous les remercions pour cette belle journée.

Cette année pour les élèves de maternelle, comme à l'élémentaire, des activités sont proposées avec nos animateurs pendant le temps méridien.

Le **plan petit déjeuner** est reconduit tous les matins proposant un petit déjeuner à l'école mis en place par nos agents, avec l'engagement et l'implication de nos épiciers.

**A Noël**, les élèves avec les animateurs ont décoré les sapins présents devant les boutiques de nos commerçants, avec de jolies réalisations faites par leurs soins.

Pour clôturer l'année 2023, les élèves de l'école maternelle ont pu assister à un **très beau spectacle de Noël**, les plus grands à l'élémentaire ont visionné un film projeté à la salle des fêtes. Le dernier jour d'école de l'année, le père Noël, son lutin et les mascottes sont venus la hotte pleine de cadeaux. Un goûter a été partagé et nous remercions le directeur de super U pour sa participation.



Pour clôturer l'année 2023, les élèves de l'école maternelle ont pu assister à un très beau spectacle de Noël.



## L'ÉCOLE C'EST :



# 136

enfants accueillis chaque jour  
(42 en maternelle et 94 en élémentaire).

# 100

repas servis par jour (110 en 2024  
+ le dispositif petit déjeuner pour  
la totalité des enfants).



# 20

Une vingtaine d'enfants sont accueillis  
le matin et le soir au périscolaire +  
20 à 25 enfants les mercredis.

## Fréquentation de l'extra-scolaire



# 40

Les «minots des moulins»,  
Ce sont 40 enfants /jour  
lors des petites vacances  
et 60 en été.

Le club « Régusse ado » ce  
sont **59 jeunes qui partent**  
**1 journée au ski.**



## PISCINE



## ANIMATION



## EN 2023 :

- Des sorties en grand nombre (théâtre, cinéma, ferme pédagogique à Régusse et Ginaservis, Abbaye du Thoronet, la Grotte Cosquer Musée Salagon et le Mucem, le camp les Milles à Aix, visite du Père Noël, ...)
- Animation du centre aéré tout au long de l'année avec de beaux voyages (europapark avec 80 enfants inscrits)
- Les accueils de loisirs bénéficient de subventions octroyées par la CAF la MSA et l'État.
- Travaux d'entretien aux écoles et installation de la climatisation à l'école maternelle
- Maintien de la cantine à 1 € et tarification sociale, ainsi que le repas intergénérationnel et le plan petit déjeuner gratuit organisé 5 fois par semaine avec Isabelle et Sylvain de PROXI.
- Apprentissage à la natation en partenariat avec le camping
- Maintien du LAEP (Lieu d'Accueil Parents Enfants) depuis septembre en partenariat avec la CCLGV.

## POUR 2024 :

- Une journée ski
- Un séjour à Port Aventura
- Dans le cadre des colos apprenantes un séjour dans les Hautes alpes cet été
- Et plein d'autres beaux projets...



## RÉGUSSE TERRE DE JEUX 2024

Un label qui valorise la pratique sportive et qui ouvre à des subventions d'équipements sportifs ainsi qu'à des outils d'animation.

- Organisation des Olympiades par l'association des Parents d'élèves
- La semaine Olympique avec des challenges sportifs à l'accueil de loisirs
- Animations sportives par les enfants des écoles aux Salles/Verdon lors du passage de la flamme Olympique
- Un gala national de Boxe en Mai



**20**  
**TERRE**  
**DE JEUX**  
**24**



# La vie du village

**3 FÉVRIER 2023**

Visite ministérielle.



**21 JUIN 2023**

**LA FETE DE LA MUSIQUE** a reçu le groupe ZIK A 3. Très bonne ambiance festive.



**26 JUIN 2023**

**AIOLI** traditionnel préparé par « **BONNE MAMAN** » et animée par Tony Grieco. Bons moments de partage.



**5 AVRIL 2023**

Le conseil régional nous a remis le diplôme d'attribution des 2 fleurs de Villes et Village Fleuris. La remise s'est déroulée dans les locaux du conseil général de Marseille.



**12 AVRIL 2023**

Journée internationale du sport avec le département.



**22 AVRIL 2023**

La formation CAD VOCAL nous a enchantée avec un concert de grande qualité.



**17 MAI 2023**

France Inter s'est installée pour 1 jour à Régusse, afin d'enregistrer les émissions du « JEU DES 1.000 € ». La salle des fêtes était comble (malgré une météo épouvantable). Des participants sont venus de loin : Marseille/Aubagne... Les Régussoises et Régussois se sont montrés brillants, ainsi que nos jeunes. Ce fut un franc succès.



**14 FÉVRIER 2023**

Les boucles du Haut-Var.



**3 JUIN 2023**

Pièce de théâtre « Je préfère qu'on reste amis » pièce de Laurent Ruquier.



**6 JUILLET 2023**  
JAZZ VERDON



**6 AOÛT 2023**

La compagnie SHOW DEVANT nous a ébloui avec un spectacle chaud en couleur en chorégraphie musicale et chansons.



**28 JUILLET 2023**

UNA VOCE - Encore un concert exceptionnel qui a rempli l'église. Très belle ambiance.



**7 ET 8 SEPTEMBRE 2023**  
FETE DE LA SCIENCE.



**21 - 28 OCTOBRE 2023**  
OCTOBRE ROSE

Une marche a été organisée par l'ASR et la municipalité. Elle a rassemblé environ 80 personnes. Une conférence sur la prévention du cancer du sein s'est déroulée le 28 octobre.



**10 SEPTEMBRE 2023**  
FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année le forum des associations a réuni un grand nombre de participants.



**5 AOÛT 2023**

La fête des moulins a attiré grand nombre de spectateurs sur 2 jours. La compagnie « LES MEDIEVALES » a participé à cette animation. De nombreux stands et jeux ont permis aux enfants de s'amuser avec des activités ludiques. Le tout, clôturé par une messe en plein air.



**21 OCTOBRE**  
FÊTE DE LA LUNE

Rencontre sous les étoiles pour observer la lune avec la participation de l'astrophysicien Mr Michel Deconninck.



**3 DÉCEMBRE 2023 - MARCHÉ DE NOEL**

Grand succès pour ce nouveau marché de Noël qui a réuni 25 exposants.





# Il reste encore du travail

Dans la deuxième moitié de notre mandature, nous prévoyons de poursuivre nos projets pour répondre aux attentes et besoins des Régussoises et Régussois, nous avons déjà accompli tant de choses, mais il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la qualité de vie de nos administrés.

## LE CCAS, TRÈS ENGAGÉ DANS LES ACTIONS

### SOLIDAIRES :

- Bourse aux permis
- Les ateliers ASEPT (bien être, gym douce ; prévention des chutes ; gestes de premiers secours, le sommeil, pièce de théâtre, goûter des aînés, ...)
- Les aides alimentaires ...



L'ASEPT vous invite à ses ateliers thématiques ouverts et gratuits pour les plus de 55 ans.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les 18 associations œuvrent toute l'année pour animer les clubs et le village,

- La journée multi sport ; la course d'orientation ; la journée Clean day avec la CCLGV,
- Les festivités et spectacles de danses, les expositions, la fête des moulins,
- Les boucles du Haut-Var,
- Les animations à la bibliothèque avec la dictée de Bernard Pivot la nuit de la lecture, le défi orthographique, les ateliers numériques, les soirées littéraires.

## ET POUR 2024

- Mise en place d'une convention pour une mutuelle communale en partenariat social et solidaire avec la Mutuelle JUST,
- Suite du PLU, l'enquête publique est terminée, le PLU pourrait être approuvé si tout va bien d'ici septembre,
- Lancement de la souscription avec un appel au mécénat via la fondation du patrimoine pour lancer la première phase des travaux sur la façade des remparts,
- Rénovation de la piscine : permis de construire déposé, demandes de subvention faites et en cours. Début des travaux en Mai.

## LES DOSSIERS SENSIBLES

- L'instruction des dossiers d'urbanisme par un cabinet suite au transfert de compétences de la DDTM,
- L'adressage des voies communales en cours,
- Le compostage : depuis le 1 janvier 2024, les déchets alimentaires ne doivent plus être jetés avec les ordures ménagères.

Pour anticiper cette évolution législative, des composteurs partagés seront installés en partenariat avec la CCLGV, destinés aux personnes habitant au centre du village et qui ne peuvent pas s'équiper d'1 composteur individuel extérieur Avec aussi un espace jardins partagés dès que le PLU sera arrêté.

## VISITE DE DOMINIQUE FAURE

Nous ont honorés de leur présence : le Préfet et sous-préfet, le sénateur Jean Bacci, Roland Balbis ; Didier Bremond, vice-président du département... La fondation du Patrimoine, des représentants des associations des templiers et l'animation faite par les médiévales des Arcs.





## LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

« S'impliquer dans la vie de la commune et s'éveiller à la citoyenneté »

12 jeunes du conseil municipal, encadrés par des élus et l'équipe d'animation ont en 2023 organisé et participé à la fête de la science, la journée d'Halloween, la cérémonie du 11 novembre, la collecte des denrées en partenariat avec PROXI, l'inauguration du collège Nans à Aups et à la conception du monument de l'appel du 18 juin.

**2024** : au programme, la journée street art, ramassage et tri des déchets en collaboration avec la CCLGV, et toujours la fête de la Science et la collecte des denrées alimentaires, un atelier intergénérationnel de cuisine et de jeux de société, ...

**Et surtout la visite au sénat début mars.**



## LA RUCHE AUX IDÉES

La Ruche aux idées est un bus aménagé présent tous les lundis à Régusse de 14h30 à 17h à la salle des Fêtes.

Animé par des bénévoles du Secours Catholique, en cet espace, les villageois, personnes seules ou en famille, sont invités à partager des moments de convivialité et de fraternité, à créer du lien et à s'impliquer dans le projet.



« Les activités sont co-construites avec les habitants et les partenaires. Nous partons de leurs besoins, de leurs envies et essayons d'y répondre, que ce soit de manière individuelle ou collective. »





# Petit retour en arrière

## RÉALISATIONS 2023

- Aménagement du **rond-point** devant Cifréo Bona et modification du point de collecte de tri
- Reprise du chemin du Peirard, du chemin de Cavillone et du Haut des Faïsses en **bi-couche**
- Remise en état du **réseau d'assainissement** devant la pharmacie sur 100 mètres environ
- **Entretien et élagage** de nos arbres suite au diagnostic rendu par l'ONF.



- Remplacement des **panneaux lumineux** 3 + 1 totem (passage en LED qui est plus ludique et économe)
- Complément de pose de **panneaux photovoltaïques** sur la Salle des Fêtes
- Mise aux normes PMR des **agrès en extérieur** au Skate-Park
- **Remise aux normes électriques** de la Mairie
- Achat d'une **balayeuse Grand Format** pour pouvoir faire les quartiers extérieurs
- Installation d'un **groupe électrogène** pour alimenter les écoles, la cantine les bâtiments communaux, piscine et SDF en cas de panne majeure ou de coupure.



## POUR 2024 :

Cette année, nous souhaitons ancrer la transformation durable du cadre de vie en inscrivant la commune dans une dynamique de transition énergétique et environnementale, et ce, dans un contexte de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

- Extension du Photovoltaïque sur les bâtiments communaux (dojo et stade)
- Changement des menuiseries à l'école élémentaire = **vrai confort thermique**, c'est en cours...
- Rénovation de l'ancienne mairie avec 2 logements, le projet est revu avec une rénovation énergétique globale (intérieure & extérieure).
- Rénovation totale de l'éclairage public – passage en LED : **479 points lumineux à changer** pour économiser **25% soit environ 17 000 €** (amorti sur 5 ans) en partenariat avec le Symielec Var.

**Nous avons testé partiellement l'extinction de l'éclairage public dans certains quartiers cela nous a permis de faire des économies compensant la hausse de l'énergie.**

**Avec ce nouveau système, nous verrons pour diminuer l'intensité ou éteindre totalement certains quartiers.**

- Installation d'ombrières et pose de panneaux photovoltaïques sur le parking des écoles avec 2 bornes de recharges pour voitures électriques
- Renouvellement des canalisations d'eau potable Avenue des Alpes et Avenue de Saint-Jean (800 m de linéaire pour environ 306 000 euros avec des subventions).
- Mise en sécurité du lotissement du Peirard concernant le Pluvial sur 320 mètres.

**Nous remercions les habitants de ce quartier qui ont accepté le passage d'une servitude pluviale sur leur terrain pour les travaux qui vont démarrer au printemps.**

- Travaux de voirie avenue des Contents, mise en sécurité avec 4 zones de rétrécissement prévues. Expérimentation prévue sur 10 mois avant finalisation et aménagement des bas-côtés.
- Travaux de rénovation du stade ainsi que création d'un Espace Jeunes à l'étude.





# Agir pour la sécurité

Un village serein avec les moyens dont la commune dispose et avec le concours de la gendarmerie.



L'effectif de la Police municipale se compose de 3 agents (deux fonctionnaires titulaires et un garde champêtre).

Un ASVP (agent de surveillance de la voie publique) devrait rejoindre l'équipe pour un renfort saisonnier.

Leurs missions sont très diverses.

- ➔ Prévention de la petite délinquance, contrôles routiers en partenariat avec la Gendarmerie,
- ➔ Renforcement des liens avec les pompiers, la réserve communale, le CCFE,
- ➔ Procès-verbal de conformité dans le cadre d'urbanisme
- ➔ Gestion de la vidéo surveillance et de verbalisation, véhicules épaves, animaux errants.

La PM dispose de deux véhicules et de deux vélos électriques.

Actuellement, le système vidéo de la commune comporte 29 caméras. Courant 2024, un complément de 12 caméras devrait être mis en service notamment pour le quartier Saint-Jean (actuellement démunie de ce dispositif)

**Petit rappel :** l'accès aux images de vidéo surveillance est très encadré. Seuls certains fonctionnaires ou élus sont habilités à effectuer une relecture de ces images. (Liste nominative déclarée en préfecture).

La gendarmerie quant à elle peut y avoir accès dans le cadre d'enquête ou procédure judiciaire. Une plainte doit systématiquement être déposée pour qu'une intervention d'un agent soit possible. Par exemple, à la suite d'un accident de la voie publique.

Les radars pédagogiques enregistrent toutes les mesures de vitesse. Pour votre information, le record actuel est de 114km/h sur l'avenue Général De Gaulle (limitée à 50 km/h).

La rénovation des locaux de la PM sont inclus dans le programme de réhabilitation de la piscine.



## AGIR POUR PRÉVENIR

La sécurité c'est aussi le CCFE : la prévention des risques est au cœur des enjeux communaux.

Le CCFE de Régusse comprend 26 membres actifs tous bénévoles

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 Août le CCFE patrouille tous les jours soit 62 sorties et environ 3500 Km. Ils surveillent les massifs forestiers contre l'incendie, ils assurent également la sécurité des promeneurs égarés et bien souvent les remettent sur le bon chemin. Ils surveillent également l'emploi interdit des BBQ. Ils interdisent l'accès aux massifs forestiers les jours classés rouge ou noir.

Cette saison : Le CCFE est intervenu sur 2 départs de feu dans la commune.

Au mois de février le CCFE a également assuré la sécurité routière lors de la course cycliste des Boucles du Haut Var sur le territoire de la commune.

Le CCFE fait partie de la Réserve Communale et de la Sécurité

Civile et est prêt à intervenir à tout moment sur demande du Maire. Le CCFE rappelle que débroussailler est une obligation OLD (Obligation Légale de Débroussaillage).

**La loi oblige tous les propriétaires situés à moins de 200 mètres d'une forêt, de débroussailler son terrain dans un rayon de 50 mètres y compris chez les voisins sous réserve de leur accord.**





# La rénovation de la piscine municipale : Un choix politique raisonnable pour la santé financière de la commune.

Équipement public construit dans le cadre du plan national « 1 000 piscines » des années 60, la piscine de Régusse a bénéficié de travaux de maintenance réguliers. Malgré de nombreuses interventions, les fuites persistantes sur les bassins ont contraint la fermeture de cet équipement en août 2021.

La piscine municipale est un élément vital de la vie du village, offrant aux résidents un espace ludique et un lieu d'apprentissage de la natation. Cependant, son exploitation et sa maintenance peuvent devenir un fardeau financier pour la commune.

Avec l'appui d'un cabinet d'études expert, l'analyse d'exploitation prévisionnelle a révélé un coût de fonctionnement de l'équipement sur une année de près de 600K€. La capacité financière de la commune permettrait de couvrir les frais d'exploitation sur une période de 5 mois/an sans risque pour le budget communal.

Une étude est actuellement en cours au sein de la CCLGV pour envisager un partage intercommunal du projet et de son coût d'exploitation annuel permettant ainsi une ouverture au public 11 mois de l'année.

L'installation d'une couverture dans le projet offrira plus de créneaux d'ouverture sur l'année.



Ainsi, le projet, soutenu par la CCLGV, vise la rénovation de la piscine municipale dans sa totalité, optimisant une ouverture pour les groupes scolaires, les clubs sportifs, les associations, la rééducation fonctionnelle accompagnée et tout public.

Devant le souhait de la population pour sa réouverture et considérant l'absence d'une telle offre aquatique sur le territoire en essor démographique, l'équipe municipale s'est engagée dans la rénovation structurante et énergétique de cet équipement, avec une volonté de valoriser ce patrimoine tout en répondant aux enjeux environnementaux et de développement durable actuels.





**13 FEVRIER 2024**  
**LES BOUCLES DU HAUT-VAR**



**8 MARS 2024**  
**JOURNEE DE LA FEMME**



**25 MAI 2024**  
**GALA DE BOXE**



**21 JUIN 2024**  
**FETE DE LA MUSIQUE**



**22 JUIN 2024**  
**FETE DE LA SAINT-JEAN**

**24 JUIN 2024**  
**AIOLI**



**1<sup>ER</sup> JUILLET 2024**  
**FETE DES TERRASSES**  
Animation DJ



**11 JUILLET 2024**  
**JAZZ VERDON**  
Groupe ANATOLE



**14 JUILLET 2024**  
**SPECTACLE « UN MONDE DE REVE »**  
**+ BAL VARIETES**



**15 AOÛT 2024**  
**LOTO DES MOULINS**



**3-4 AOÛT 2024**  
**FETE DES MOULINS**



**24 AOÛT 2024**  
**CONCERT**



**SEPTEMBRE 2024**  
**FORUM DES ASSOCIATIONS**



**OCTOBRE 2024**  
**OCTOBRE ROSE**

**DÉCEMBRE 2024**  
**MARCHÉ DE NOEL**



# Maintenir la qualité du service public

## LES MISSIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

- Un point d'écoute et de conseil des personnes les plus vulnérables (assistante sociale ,service social).
- Aide à l'enregistrement des demandes de logement social.

## LES MISSIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

- Une offre de 2 bourses aux permis attribuées à des jeunes Régussois, ces 2 bourses seront reconduites en 2024 avec également 2 formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateur) porte d'entrée vers le métier d'animateur- rice, accessible dès 16 ans.
- La mise en place des ateliers Seniors en partenariat avec l'ASEPT (Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires) qui propose des cours de Bien être et de Gym douce, gérer son sommeil, de Prévention des chutes ainsi que des gestes de 1<sup>er</sup> secours.

D'autres ateliers seront proposés en 2024 à raison de 10 à 12 séances par thème et toujours gratuits.

- Un moment de retrouvailles. Suite à la demande de plusieurs administrés, nous avons renoué avec le traditionnel goûter de Noël en parallèle avec les colis festifs pour celles et ceux qui préféreraient cette formule.
- Nous rappelons que les colis sont destinés aux personnes de 75 ans et plus, en résidence principale à Régusse.
- La mise en place d'une convention pour une mutuelle communale plus attractive en partenariat social et solidaire avec la Mutuelle JUST.



Et toujours la Navette des seniors pour des trajets de domicile à domicile 3 fois par semaine. Renseignements et inscriptions en Mairie. N° de téléphone : **04 94 70 16 23**

## LA MUTUELLE JUST

- Déjà 900 communes partenaires.
- La Mutuelle Communale est une complémentaire santé destinée aux habitants de la commune, aux salariés de la mairie, aux commerçants et TNS (travailleurs non-salariés).
- Avec le souci constant de permettre un meilleur accès aux soins pour tous, la Mutuelle JUST s'est résolument engagée dans la mise en place de Mutuelle Communale, recréant ainsi à l'échelle de la ville ou du village une vraie solidarité de proximité.
- Son fonctionnement est simple, cela n'engage aucun coût pour votre Commune et vous mettez en place un vrai service innovant auprès de vos administrés. Nous mettons à votre disposition des outils de communication et d'éditions d'affiches et de flyers que nous prenons intégralement en charge.
- Les tarifs sont sans commune mesure avec un tarif individuel car nous mutualisons l'ensemble des habitants qui entrent dans le contrat. L'économie moyenne réalisée pour un adhérent est d'environ 30% par rapport à une complémentaire santé classique.
- Étant une Mutuelle engagée et indépendante, nous sommes éligibles à la complémentaire santé solidaire et à l'aide locale à la complémentaire santé. Vos administrés bénéficient du 100% santé grâce à nos contrats responsables.
- Pour répondre pleinement aux besoins de nos adhérents, nous proposons des services inclus dans toutes nos offres, comme le remboursement de la licence sportive à hauteur de 40 euros/personne et par an, quel que soit l'activité sportive et le sport sur ordonnance jusqu'à 500 euros par an.





## REGUSSE C'EST VOUS !

Cindy OLIVIER, Pascale DUBUC, Gérard DARRIGOL, Conseillers municipaux.

**PISCINE** : Changement de cap, la Maire dans ses voeux a annoncé l'ouverture du chantier pour cette année, sans préciser que le projet était revu à la baisse. La piscine ne sera plus couverte et l'ouverture limitée à 4 mois ou 5 mois ce qui se traduira par une baisse ou une suppression des subventions.

**BILAN 2023** : la Maire a fait part de son action en 2023 : **Travaux du Haut des Faïsses, Groupe électrogène** (stocké sous une bâche depuis 2022), **Cantine à un euro**, opération financée par l'Etat depuis 2021 et dont la commune tire un bénéfice qu'elle n'a pas réinvesti au profit d'activités scolaires, **Achat d'une balayeuse** s'agit-il de celle qui n'a jamais fonctionnée depuis son acquisition ? **Label école numérique**, dont les logiciels ont été payés par la coopérative scolaire et non par la mairie. Mise en place d'une Mutuelle communale... Tient donc depuis 3 ans le véhicule CCAS arbore une publicité de la Mutuelle communale... En fait la Maire a fait un copié collé des actions menées les années précédentes et non pas en 2023. Son unique projet, **l'implantation d'une antenne 5G** battu en brèche par l'action des Régussois et un rejet majoritaire du Conseil municipal. **Privatisation de la collecte des ordures ménagères** : Dans ses voeux la Maire n'a pas donné d'information sur ce sujet brûlant qui se traduirait par une **augmentation de 25% de la taxe**.

**Premier acte écologique du Maire en 2024**, Au moment même où des enfants aux quatre coins de la France plantent de jeunes arbres, la Maire coupe de nombreux arbres, saccage nos espaces verts et défigure le centre du Village.

**ACTE MAJEUR 2023**, La Maire perd le contrôle de sa majorité, est placée en minorité lors de conseils municipaux et supprime la retransmission des Conseils municipaux. Y aurait-il quelque chose à cacher au Régussois ?

## Y A T'IL UN PILOTE DANS L'AVION ?

Régusse notre avenir - Arlette, Josiane, René.

Mécontentement, colère, dissensions au sein de la majorité, invectives, propos déplacés, alerte voire plaintes auprès des autorités, tel est notre vécu au sein du Conseil municipal. Un climat délétère s'installe, nous pouvons même dire qu'il progresse. Nous allons de divergences en démissions, ou remise de délégations.

Résultat : « on ne sait plus qui fait quoi »

Pourtant les promesses électorales étaient grandes et les ambitions fortes pour notre beau village. Actuellement tous les sujets sont soumis à polémiques :

- Pourquoi le budget supplémentaire a t'il suscité tant de dissensions au sein de la majorité ?
- Pourquoi avoir voulu augmenter le taux de la taxe foncière alors que la promesse annonçait le contraire ?
- Pourquoi une envolée de la masse salariale alors que la promesse était dans l'économie et que la population n'a guère évolué depuis 2019 ?
- Pourquoi faut il s'y reprendre à deux ou trois fois pour arriver à retranscrire la réalité de nos observations lors des délibérations ?
- Pourquoi les noms des conseillers ayant voté contre la délibération autorisant Madame la Maire à embaucher des intérimaires ont ils été surlignés en jaune avant diffusion aux parents d'élèves ?

Pendant que nous parlons de ces sujets qui ne sont pas sans importance mais qui relèvent d'une bonne méthode, d'une bonne organisation, de compétences indispensables qui font défaut à la majorité, nous oublions ceux qui devraient mobiliser notre attention : les manquements au budget, les ressources en eau pour anticiper les périodes de sécheresse et le réchauffement climatique, la santé ...

Une fois de plus Régusse se retrouve dans la tourmente ! Pensons à notre beau village, soyons positifs, sauvons ce qui peut l'être : la piscine, les remparts, le PLU, la ZA ...

Ne perdons pas espoir, Régusse mérite toute notre attention et notre amour.

## POUR RÉGUSSE

Raynald Cadoret - Conseiller municipal.

*Aucun texte ne nous est parvenu au jour du bouclage ...*



## MAIRIE DE RÉGUSSE

Cours Alexandre Gariel

83630 Régusse

Tél. : **04 94 70 16 23**

Site : <https://mairie-regusse83.fr>

Retrouvez toute l'information en temps réel  
sur notre borne interactive devant la mairie  
ou sur le site : <https://regusse.hallmycity.fr>

